

Séance du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 20 décembre 2005, à 19 h, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield, à la suite de l'avis de convocation dûment signifié à chacun des membres du conseil.

Sont présents à cette séance spéciale les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Claude Reid, Robert Savard, Roger Levert, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. André Hallé, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte et présente un exposé des prévisions budgétaires pour l'année 2006.

Budget 2006

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2006 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est

2005-12-670
Proposé par M. Pierre-Paul Messier
Appuyé par M. Jacques Smith
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte, pour l'exercice financier 2006, un budget équilibré de 50 075 826 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2006, 2007 et 2008 est déposé devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Il est

2005-12-671
Proposé par M. Roger Levert
Appuyé par M. Robert Savard
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2006, 2007 et 2008, au montant de 60 519 826 \$, se détaillant comme suit:

- 2006: 23 008 826 \$;
- 2007: 18 321 000 \$;
- 2008: 19 190 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Publication d'un document explicatif
du budget 2006 et du programme triennal
d'immobilisations 2006-2007-2008

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

Il est

2005-12-672

Proposé par M. Claude Reid
Appuyé par M. Jean-Marc Rochon
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield décrète qu'un document explicatif du budget 2006 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2006, 2007 et 2008 soit publié dans *Le Journal Saint-François*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Trois (3) personnes manifestent le désir de s'exprimer sur les points suivants lors de cette période de questions:

- Plan de déneigement. Service par la Ville. Rues non déneigées en 2005
- Résidence Gabriel. Budget récurrent
- Plan triennal 2006-2007-2008. Montants différents du précédent. Raison
- Félicitations. Budget déposé 2006
- Séances régulières du conseil. Modification de l'heure de début des séances
- Dette accumulée de la Ville. Solde actuel
- Fuite d'eau. Programme d'entretien préventif. Intervention auprès des commerces

Levée de l'assemblée

À 19 h 54, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est

2005-12-673

Proposé par M. Denis Laître
Appuyé par M. Normand Amesse
Et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève sa séance du 20 décembre 2005 spécifique à l'adoption du budget 2006 et du programme triennal d'immobilisations 2006-2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier